

# Propositions des associations familiales du Cantal pour redynamiser la politique familiale



## Pourquoi l'UDAF est-elle légitime pour participer au grand débat ?

L'UDAF avec ses associations et mouvements familiaux rassemble près de 3000 familles dans le Cantal.

La mission des UDAF :

- ✦ Représenter les familles
- ✦ Porter la parole des familles
- ✦ Défendre les intérêts généraux des familles
- ✦ Mettre en place par délégation des services publics des services aux familles

L'UDAF du Cantal est en quelque sorte la chambre consulaire des familles cantaliennes elle a donc toute sa place dans le grand débat voulu par le président de la république.

L'UDAF a souhaité que les familles puissent s'exprimer sur la politique familiale car celle-ci ne fait pas partie explicitement des 4 thématiques proposées au débat.

## Quels constats aujourd'hui pour les familles ?

- Une dégradation du niveau de vie des familles.
- Des difficultés accrues en termes d'emploi et de conciliation entre travail et vie familiale.
- Une baisse de la fécondité depuis 4 ans qui se poursuit.

**Pour les associations familiales, la priorité des priorités est de redonner confiance aux familles pour leur permettre d'assurer un avenir à leurs enfants, de leur transmettre les valeurs d'engagement, de respect, de solidarité de notre démocratie républicaine ; et de prendre en charge leurs aînés.**

Ces constats avaient poussé les associations familiales à formuler 10 propositions aux candidats aux élections de 2017.

Dans le cadre du Grand débat, nous avons souhaité interpeller nos adhérents sur la pérennité de ces propositions

Sur les 104 réponses obtenues (75 % de femmes et 58.3 % de couples avec enfants) nous pouvons observer que dans l'ensemble les propositions sont toujours d'actualité et les constats partagés.

L'accent est cependant porté sur trois axes par les familles cantaliennes interrogées :

### ★ **Le soutien dans l'exercice de la parentalité par :**

- Le maintien de l'enseignement primaire de proximité ;
- L'investissement dans l'école primaire, l'école inclusive et les lieux d'accueil collectif.
- La conciliation des temps de vie familiale et professionnelle

### ★ **Le soutien des politiques de santé des familles** en luttant contre les déserts médicaux et une meilleure reconnaissance des solidarités familiales.

✳ **La mobilisation d'une politique d'accès à des logements adaptés aux revenus des occupants** de classe moyenne notamment ou de familles recomposées et prenant en compte la précarité énergétique.

Il apparaît que la question de l'universalité des allocations familiales ne semble plus faire débat.

C'est pourtant un marqueur fort de la cohésion sociale, aussi il est important de redonner son sens à la politique familiale.

L'État doit être garant de la capacité des familles à assumer leur rôle éducatif et social.

Le soutien à l'exercice de la parentalité porte plusieurs enjeux :

### **Un enjeu de justice fiscale**

Il faut redonner du sens à nos systèmes de contribution et de solidarité.

Les contributions fiscales doivent tenir compte des capacités contributives des ménages, donc, non seulement de leurs revenus mais aussi de leurs charges, notamment familiales. Les réformes fiscales doivent systématiquement tenir compte de la composition familiale.

Il faut garantir un niveau de prestations monétaires pour compenser la perte de niveau de vie liée à la présence d'enfants.

Il faut une meilleure indexation des prestations familiales ainsi qu'une réévaluation des plafonds de ressources.

### **Un enjeu de service public**

Il faut redonner du sens et de la cohérence aux dépenses d'intervention sociale et arrêter de penser que les dépenses sociales seraient par nature des charges excessives et « non rentables » pour la collectivité.

Actions de prévention, transports scolaires, établissements d'accueil du jeune enfant, accueil périscolaire, restauration scolaire, médecine préventive etc, sont autant de services indispensables aux familles. Mais ces services sont répartis inégalement sur le territoire (quand ils ne disparaissent pas !) et le reste à charge augmente significativement pour les familles avec enfants.

## Un enjeu de société

La politique familiale est un investissement indispensable pour l'avenir de la démocratie.

Elle doit permettre de conforter les solidarités familiales intergénérationnelles.

Elle doit permettre aux parents de mieux concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle.

Des prestations et des services doivent aider les parents à accéder et à se maintenir dans l'emploi, à soulager les coûts liés à l'éducation de leurs enfants avant leur prise d'autonomie, à intervenir auprès de leurs propres parents devenus dépendants. C'est aussi le moyen d'améliorer la situation des enfants, ce qui joue positivement sur leur avenir et sur celui de la collectivité.

La généralisation du travail des femmes n'a pas assez été prise en compte dans l'organisation des entreprises.

Les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux : augmentation décevante de l'offre d'accueil de la petite enfance, réduction du congé parental, réformes des prestations qui cumulent des baisses de plafonds de ressources avec des baisses de montants.

Conséquence : les politiques de conciliation (vie familiale-vie professionnelle) finissent par perdre de leur efficacité, et donc de leur visibilité avec pour effet une diminution du taux d'emploi des mères de famille. Il est de plus en plus difficile de s'occuper de ses proches tout en travaillant. L'enquête internationale qui plaçait la France en 2<sup>ème</sup> position en 2007 en la matière, la classe désormais au 18<sup>ème</sup> rang.

Plusieurs propositions peuvent être avancées : congé parental mieux indemnisé, étendre l'indemnisation et la durée du congé enfant malade, faire une offre suffisante d'accueil périscolaire et d'accueil en crèche d'entreprise, renforcer le congé de proche aidant en l'indemnisant, en l'allongeant, et en maintenant les droits à la retraite sur la base d'un temps plein.

Autant de pistes qui devraient donner lieu à une grande concertation entre les employeurs, les salariés et l'Education Nationale. Cela serait un bon moyen pour les syndicats d'employeurs et de salariés de reprendre l'initiative pour une approche paritaire de la politique familiale.